

**Objet : Demande de Crédit-Adaptation de la SRL I-GROOVE  
IBEFÉ de Namur (ex DR de Namur) – Activité : PROGRAMMATION,  
CONSEIL ET AUTRES ACTIVITES INFORMATIQUES**

1. SUIVI DU CONTRAT DE GESTION/PLAN D'ENTREPRISE

Sans objet.

2. EXPOSE DU DOSSIER

1) Renseignements généraux

Numéro d'entreprise : 0728.775.450

Référence du dossier : CA/2019/000403

Siège social : Chaussée de Charleroi 63 – 5030 GEMBLOUX

Siège d'exploitation concerné par la demande : Chaussée de Charleroi 63 – 5030 GEMBLOUX

Entreprise :

- PME
- Située hors zone de développement

Activité et spécialités éventuelles : conseil informatique

Informations prises en : avril 2022

Effectif renseigné au payroll de la société : 10

Numéro de la commission paritaire : 200

Code NACE-BEL : 62.020

Période de formation : du 19 décembre 2019 au 18 décembre 2021

Travailleurs concernés par la formation : - sous contrat de travail : 12  
- intérimaire : /

Remarque :

La différence entre le nombre de travailleurs concernés par la formation et l'effectif renseigné au payroll résulte de mouvements de personnel pendant la période de formation.

Ainsi, parmi les 12 personnes retenues dans le cadre du programme de formation, 2 ont quitté l'entreprise en cours de période de formation.

## 2) Considérations qui ont amené l'entreprise à mettre en place un programme de formation

### 2.1. Activités de l'entreprise

La SRL I-GROOVE est une entreprise de prestations de services de consultance en informatique. Elle développe des applications sur mesure chez le client et gère les projets informatiques.

La SRL I-GROOVE, créée en 2019, et ses deux sociétés sœurs, la SRL ONIRYX (CA/2019/000401) et la SRL BOOST US (CA/2019/000402) font partie du groupe BLACKSHEEP TRIBES. Un dossier Crédit-Adaptation pour chacune de ces sociétés sera présenté lors de la même séance du Bureau exécutif.

### 2.2. Besoins en formation

Selon l'entreprise, le contexte très concurrentiel de la consultance impose de développer l'efficacité des équipes ainsi que le partage de connaissances. Les équipes doivent en permanence pouvoir disposer de l'ensemble des informations d'un projet et avoir une réactivité sans faille face aux problématiques rencontrées sur le projet, chez le client ou en interne.

En 2019, l'entreprise s'est rendue compte que la forte autonomie des équipes a amené une déstructuration du travail, engendrant une perte d'efficacité et un risque de perte de qualité. Dès lors, elle a développé une approche spécifique à leur entreprise permettant de répondre aux défis rencontrés par les consultants et les membres des équipes de support. C'est ainsi qu'elle a développé la méthode « Blacksheep Approach » (pour laquelle un brevet a été déposé) fin 2019. Cette méthode s'appuie sur deux piliers : l'un technique et l'autre comportemental. Ce deuxième pilier n'est pas pris en considération dans le présent dossier. Cette approche « Blacksheep » soutient l'amélioration et la professionnalisation des pratiques de travail au sein des équipes projet, dans les pratiques de consultance et dans les prestations de services au sein du groupe. D'après l'entreprise, cette méthode de travail facilite les projets « difficiles », améliore la satisfaction du client ainsi que la motivation dans les équipes. La formation pour ce module s'est déroulée en deux étapes : formation en groupe présentiel et en équipe.

Ensuite, l'entreprise a développé le logiciel « SmarTtime » ainsi qu'un fichier « Plan de facturation » pour une gestion budgétaire et une consolidation financière des activités prestées chez le client en assurant le suivi de prestations et des engagements auprès du client. Ces deux outils sont associés, c'est pourquoi, ils sont regroupés dans un seul module. La formation pour ce module s'est déroulée en cascade.

### 2.3. Fonds sectoriel

L'entreprise connaît son Fonds sectoriel mais elle a fait le choix du dispositif Crédit-Adaptation pour le présent dossier.

### 2.4. Formation continuée des travailleurs

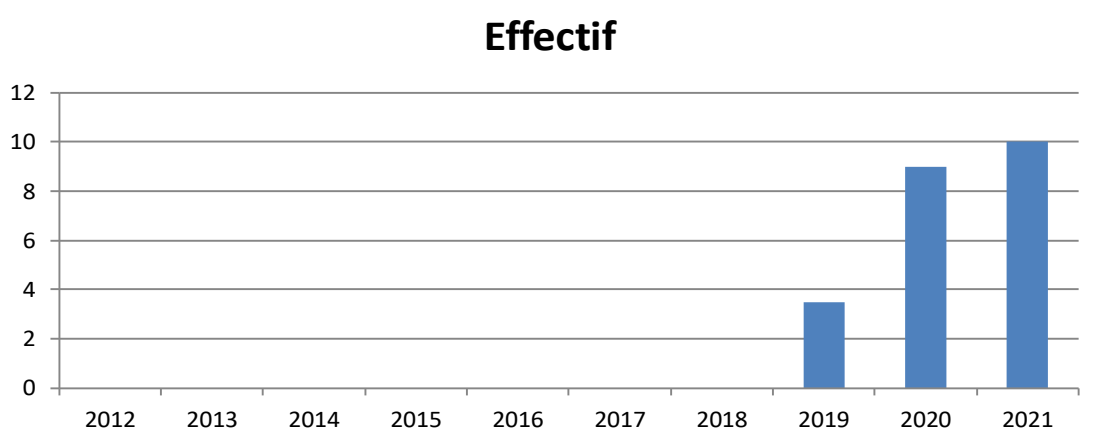
L'entreprise n'a jamais formé ses travailleurs dans le cadre du Crédit-Adaptation.

A/ Dossiers de l'entreprise : /

B/ Historique des dossiers du groupe : /

## 2.5. Evolution de l'effectif moyen pour les années précédentes repris dans le fichier ONSS

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Effectif								3,5	9	10



### PROGRAMME DE FORMATION :

Axe 2 : Investissement – Nouvelle méthode de travail

N° du module	Titre du module	Heures de formation retenues
1	<p>Méthode Scrum (demandé 15h pour tout le monde) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Pratiquer la méthodologie Scrum</li> <li>- Coordonner les différents rôles de l'équipe Scrum</li> <li>- Conduire un projet avec une démarche incrémentale et itérative</li> <li>- Prévoir les itérations pendant la sprint planning</li> <li>- Planifier la daily Scrum à partir du sprint backlog</li> <li>- Evaluer l'atteinte des objectifs lors de la sprint review</li> <li>- Promouvoir les bonnes pratiques lors de la sprint rétrospective</li> <li>- Guider le raffinement du product backlog pour l'équipe Scrum</li> </ul>	Non repris – non spécifique
2	<p>« Blacksheep Approach » :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comprendre et connaître l'approche « Blacksheep »</li> <li>- Identifier et gérer les problématiques, risques, tensions dans un projet en équipe par l'approche « Blacksheep »</li> <li>- Projeter les priorités d'un projet avec l'état d'avancement de celui-ci et les enjeux du client et/ ou des sous-traitants : les points faibles, les points forts, les améliorations, les expressions des besoins et la synthèse</li> <li>- Evaluer l'état d'un projet, l'état de satisfaction des différents intervenants et établir les actions à entreprendre</li> </ul> <p>8h de formation pour deux personnes ayant rejoint le programme de formation en fin de période</p>	8 – 15
3	<p>Smartime et Plan de facturation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Smartime : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplir les informations et les consolider afin d'en déduire la planification des charges de travail, d'effectuer le contrôle de gestion et de faire l'état des lieux des affectations des différentes ressources aux différents projets</li> </ul> </li> <li>- Plan de facturation : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comment introduire toutes les données se rapportant à un projet (le code projet, numéro du bon de commande,</li> </ul> </li> </ul>	24 – 42

	<p>l'entité facturante, sous-traitants, client final à facturer, les heures et montants prévisionnels, les consultants chargés du projet, remarques, statut du projet, heures réelles prestées) nécessaires à la facturation et au suivi des encours</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Être capable de s'appuyer sur ces différentes informations pour coordonner et suivre le renouvellement des bons de commande en lien avec l'équipe Sales</li> </ul> <p>24h de formation pour deux personnes ayant rejoint le programme de formation en fin de période</p>	
4	<p>Auto-Détermination salariale (demandé 16h pour tout le monde) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser le PEP (projet d'évolution personnelle)</li> <li>- Intégrer les outils salariaux et budgétaires dans sa réflexion salariale</li> </ul>	Non repris – non qualifiant

### 3) Tableaux de formation et estimation du montant de l'intervention

En vertu de l'article 27 de l'AGW, et sur base de l'analyse menée sur site, les besoins de formation sont estimés à **634** heures pour **12** personnes.

Fonction	Nombre	Modules suivis	Durée (h)
Consultant IT	2	2 et 3	32
Consultant IT	10	2 et 3	57
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>		<b>634</b>

En application de l'article 16 du décret, une intervention forfaitaire horaire de **9 euros** par heure de formation et par travailleur pour couvrir les formations qualifiantes, spécifiques et collectives peut être octroyée à l'entreprise.